



En quelques mots, Nos essentiels du CSEE WIN de juillet 2021

Sommaire

Le retour sur site : des retrouvailles sans concertation.....	1
Orange Concessions : 86% des salariés OWF DRIP rejoignent la filiale	1
Un bonus de 140 € sur le Compte Familial.....	2
OINIS NIPRM : le dossier sera présenté lors du CSE WIN de septembre.....	2
Le Rêve de TREBEURDEN va servir et rapporter ... aux autres.	2

Le retour sur site : des retrouvailles sans concertation.

Comme à l'été 2020, la Direction a mis en place un protocole de retour progressif sur site à compter du 1er juillet et des règles de retour au 1er septembre 2021.

Ces différentes annonces, variables selon les sites et les Directions peuvent générer de l'incompréhension, de la confusion voire de l'iniquité entre collègues.

Incompréhension avec des obligations d'alternance du lieu de travail entre le site habituel et le domicile,

Confusion sur les modalités d'application très variables du protocole sanitaire selon les sites et les Directions,

Iniquité entre les salariés avec ou sans contrat de télétravail qui vont bénéficier, ou pas, d'indemnités restauration et télétravail.

Ce qu'il faut retenir

1^{er} juillet 2021 : fin de la prise en compte des frais de Restauration et de télétravail par l'entreprise pour les jours de travail à domicile obligatoires (pour les salariés n'ayant pas signés d'avenant télétravail).

Action de la CFE-CGC

Sous l'impulsion de la CFE-CGC Orange, une décision a été votée à l'unanimité réclamant l'indemnisation des télétravailleurs occasionnels car l'absence de prise en charge des frais professionnels à domicile n'est pas légal.

A plusieurs reprises, nous vous avons conseillé de souscrire un contrat de télétravail pour bénéficier des mesures d'accompagnement... et l'actualité nous donne raison.

Orange Concessions : 86% des salariés OWF DRIP rejoignent la filiale

Nous avons appris le retard du lancement opérationnel d'Orange Concession à la fin du T4/2021 avec pour conséquences pour les salariés :

- Report de la mise à disposition des contrats de travail et des conventions tripartites.
- Fin de la convention d'assistance juridique le 30 juin 2021 dans l'accord signé.

Ce qu'il faut retenir

Risque d'absence d'assistance juridique pour la relecture des documents des salariés concernés.

Actions de la CFE-CGC

A l'initiative de la CFE-CGC Orange qui a demandé un point d'avancement sur ce dossier, **les élus ont obtenu le report de la fin de la convention d'assistance juridique au 1^{er} novembre 2021.**

Un bonus de 140 € sur le Compte Familial

Un petit coup de pouce appréciable conséquence de l'absence de prestations pendant la crise sanitaire de 2020. Mais ne vous y trompez pas, seule une partie des prestations non réalisées en 2020 est concernée par ce reliquat soit une enveloppe d'environ **350 000 €**.

Les autres budgets délégués au CSE Central (notamment les Vacances Enfant annulées en 2020) ne seront pas remboursés au CSEE WIN... dommage, nous aurions pu récupérer une grande partie des **530 000 € non utilisés** pour les salariés par le CSE Central...

Ce qu'il faut retenir

Un geste minimaliste car nous aurions pu avoir **plus du double** comme pour les autres CSEE sous la gestion CFE-CGC. Une décision proposée par d'autres organisations syndicales visait

même à ne rien verser aux 35 % des salariés n'ayant pas validé leur QF2021. Heureusement nos élus vigilants ont voté **CONTRE** cette proposition !

D'autres décisions comme le **choix par les élus d'un « jouet »** pour remplacer le spectacle de Noël 2021 ont été votées. Après le très beau livre de 2020, voici venir le très beau jouet de 2021 choisi pour vous une fois de plus.

Proposition CFE CGC

Plutôt que de choisir un cadeau à la place de vos enfants avec des frais d'envois conséquents, les élus CFE-CGC Orange vous auraient proposé un cadeau enfant sous forme de **bon d'achat utilisables, au choix**, en boutique en ligne ou dans des commerces de proximité.

OINIS NIPRM : le dossier sera présenté lors du CSE WIN de septembre.

L'intention de la Direction était, pour une fois, de partager en amont de toutes décisions, un projet de réorganisation avec les élus du CSEE WIN.

Mais dès la première séance en information préalable et sans même initier un quelconque dialogue social ou connaître le contenu du Dossier OINIS NIPRM (il sera présenté fin septembre...), les élus majoritaires décident de sous-traiter une expertise.

En sollicitant systématiquement des expertises externes, les élus se dessaisissent d'une de leurs prérogatives importantes : **l'analyse approfondie des dossiers proposés**.

Position CFE-CGC

Sur ces sujets d'importance, la CFE-CGC Orange souhaite avant tout **étudier les dossiers**, recueillir vos inquiétudes, remarques, suggestions et vous représenter face à la Direction pour faire **valoir vos droits**.

Sur initiative des élus CFE CGC la Commission Santé Sécurité et Condition de Travail d'OINIS va se saisir du sujet pour apporter **ses recommandations** dès la mise à disposition du dossier NIPRM par la Direction.

Le Rêve de TREBEURDEN va servir et rapporter ... aux autres.

Ni TGI ni WIN ne voulant s'occuper des logements, les deux CSEE décident de confier la gestion à une entreprise de loisirs « **Rêves de Mer** ». Mais à quel prix ? et pour qui ?

Alors qu'une gestion locative coûte entre 4 à 10% du loyer, voire 20% pour une conciergerie, les élus des autres organisations syndicales ont choisi une entreprise qui assurera l'exploitation au « tarif négocié » de ...**96% des loyers**.

Non contents de « donner » notre Résidence de bord de mer à une entreprise qui l'utilisera pour ses propres clients, il faudra en plus **subventionner les séjours pour les salariés WIN et TGI car ils leur seront refacturés au plein tarif**. La boucle est bouclée.

Non vous ne « Rêvez » pas, les élus du CSEE WIN l'ont osé et l'ont voté en séance.

Ce qu'il faut retenir

Cette résidence devrait profiter aux salariés, mais c'est un **exploitant externe qui va empocher 96% de tous les loyers**, y compris ceux de TGI et WIN subventionnés par les CSEE.

Même les Avocats conseils et l'Expert-comptable du CSEE WIN se sont inquiétés d'un tel accord et ont émis une alerte.

Position CFE-CGC

Les élus CFE-CGC ont proposé à plusieurs reprises de rendre leur vocation sociale à ces logements pour des étudiants, thésards, apprentis, stagiaires ainsi que pour nos collègues en accident de la vie. Proposer des logements type Studio/T1 à prix coutant soit 50€ par mois environ aurait eu un réel impact social et aurait facilité l'accès au travail de nos jeunes.

Refus systématique des autres OS qui préfèrent privatiser ces logements et faire perdre de l'argent au CSEE !

Une question, une remarque sur nos Publications et Informations ?

N'hésitez pas à contacter vos Représentants CFE-CGC W&IN dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous :

Abonnez-vous et partagez avec vos collègues <https://www.cfecgc-orange.org/s-abonner-a-nos-publications.html>

Toutes les publications CFE-CGC W&IN : <https://www.cfecgc-orange.org/win/>

Vous souhaitez consulter : [Les PV des séances de CSEE W&IN](#) , [Documents Sécurité et Santé au Travail OWF OINIS et IC](#)

N'hésitez pas à contacter vos Représentants CFE-CGC W&IN dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous :

Vos représentants CFE-CGC W&IN	Représentant Syndical Mr Yves DIGUET Elus CSEE titulaires : Mr Philippe DESERT, Mme Sylvie NET, Mr Laurent BAPPEL, Mr Maxime COURET, Mr Didier COQUILLE, Mme Florence CARVOUNAS, Mr Gilles SAVRY, Mr Daniel FEVAL. Représentants de Proximité : OWF : A. FREGIS, M. TURCK, K. CHOMEZ, E. ALBAN, E. GLICKMANN, G. SABATINI, P. DUMONT, B. HAUTECOEUR, B. HAMADI, V. VOISIN. OINIS : V. BRABANT, M. THOUVENOT, T. DELAVIER, C. GARCIA, J. LESAIN. IC : C. NGAH-ELOUNDOU, D. FEVAL.	CSSCT (ex-CHSCT) : OWF : B. HAMADI, M. COURET, V. VOISIN. OINIS : V. BRABANT, J. LESAIN, M. IONESCU (rapporteur). IC : L. GUILLEBEAU, V. DELAVAL (rapporteur).
---	---	---